



## Assemblée générale

Mardi 29 septembre 2009  
19 h  
Resto L'Entre-Gens \*  
Montmagny

Sujet : Présentation de l'entente de principe  
sur les matières locales.

L'assemblée générale des membres de notre syndicat constitue le lieu par excellence où chaque membre du SECS peut s'exprimer sur différents sujets.

En juin 2009, nous avons conclu une entente de principe avec l'employeur. Or, pour être valide, cette entente doit être acceptée par les membres réunis à l'occasion d'une assemblée générale. C'est l'occasion idéale pour prendre connaissance de cette entente, d'en apprécier le contenu, d'évaluer dans quelle mesure les conditions de travail seront modifiées et finalement, de juger si vous devrez l'accepter ou la refuser.

La décision finale revient à chacune et chacun des membres. Or, pour toute assemblée générale, ne pas participer c'est se tenir dans l'ignorance et se priver d'une voix au sein de l'organisation. Enfin, ne pas participer c'est surtout laisser les autres juger et décider à sa place.

Pour tous les membres, l'assemblée générale du 29 septembre est donc un premier rendez-vous à ne pas manquer.

Note : Après l'assemblée, le point sur les retraits préventifs en lien avec la grippe A (H1N1) sera fait avec les personnes intéressées.

Pascal Côté, président.

\*205 chemin des Poirier Montmagny 248-1789  
Sortie 376, 1<sup>er</sup> immeuble à votre gauche (Motel 232)  
Stationnement et entrée à l'arrière.

### Élections au Conseil d'administration

Après avoir été soumis au conseil des délégués et déléguées, les postes de responsable pour les secteurs suivants sont toujours vacants :

- Abénakis préscolaire, primaire, secondaire
- Montmagny préscolaire, primaire
- St-Paul préscolaire, primaire, secondaire
- St-Pamphile préscolaire, primaire, secondaire
- Formation professionnelle et Adultes

Tel que prévu à nos statuts, ces postes peuvent être comblés par les membres du secteur respectif. Il suffit de remplir le formulaire de mise en nomination (voir page 4 de l'Info)

Nous ouvrons donc une période de mise en candidature qui se **terminera le 15 octobre 2009 à 16h00**. S'il y a plus d'une candidature, les modalités pour l'élection vous seront alors communiquées.

## **Tâches officielles au 15 octobre**

Conformément à 5-3.21.5.02, la direction remet à chaque enseignante ou enseignant, au plus tard le 15 octobre, une copie de sa tâche définitive. Vous devez vous assurer que cette tâche est conforme à la réalité des fonctions qui vous ont été attribuées. Si vous désirez contester cette tâche, vous devez, conformément à 5-3.21.5.05 soumettre votre plainte par écrit (formulaire C-12 du Guide syndical) à la direction dans les 5 jours ouvrables qui suivent la date de la remise de votre tâche définitive. La direction doit tenter de régler le problème dans les 5 jours ouvrables qui suivent.

Si vous jugez que la décision de la direction est inadéquate ou que cette décision ne vous est pas parvenue dans les délais prévus, vous pouvez soumettre par écrit (formulaire C-13 du Guide syndical), dans les 15 jours ouvrables suivant la date de remise de la tâche officielle, une plainte à la commission scolaire qui devra tenter de régler la plainte dans les 10 jours qui suivent.

À toute étape de ce processus, je vous invite à me faire parvenir une copie de votre plainte ainsi qu'à communiquer avec moi pour que je puisse assurer un suivi des démarches. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à m'appeler au bureau.

Christian Plante

## **Assurance médicaments**

### **Participation obligatoire au régime**

Puisque les enseignantes et enseignants ont accès à un régime privé, **vous ne pouvez vous inscrire au régime public d'assurance médicament.**

Il s'avère très important de prendre quelques minutes pour vous assurer que la protection dont vous bénéficiez est adéquate.

Si vous voulez en connaître davantage sur ce sujet, des brochures vous sont offertes gratuitement sur le site internet de la Régie à l'adresse suivante : [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca).

En cas de doute, n'hésitez pas à me contacter au bureau.

Simon Bernier

## **Calendrier des paies pour 2009-2010**

Période	Date	Période	Date
1	09-08-27	14	10-02-18
2	09-09-03	15	10-03-04
3	09-09-17	16	10-03-18
4	09-10-01	17	10-04-01
5	09-10-15	18	10-04-15
6	09-10-29	19	10-04-29
7	09-11-12	20	10-05-13
8	09-11-26	21	10-05-27
9	09-12-10	22	10-06-10
10	09-12-24	23	10-06-24
11	10-01-07	24	10-07-08
12	10-01-21	25	10-07-22
13	10-02-04	26	10-08-05

## **Assurance-salaire longue durée SSQ**

**Vous atteignez l'âge de 53 ans (au RREGOP)  
ou  
vous êtes près de la retraite  
(au RRE et au RRCE) ?**

Il est possible pour vous de ne plus adhérer à l'assurance-salaire longue durée. Ce désistement peut toutefois comporter un risque s'il est fait plus de deux ans avant votre admissibilité à la retraite ou si votre état de santé est précaire. Sur demande, le formulaire est disponible au Service des ressources humaines de la commission scolaire.

Pour information additionnelle, veuillez me rejoindre, Simon Bernier.

## **RAPPEL**

### **Vérification des antécédents judiciaires Demande de pardon**

Nous invitons les enseignantes et enseignants qui ont été reconnus coupables d'actes criminels ou d'infractions de nature pénale d'une loi ou règlement de juridiction fédérale par le passé à faire parvenir une demande de pardon à la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC).

Toute l'information nécessaire aux conditions d'obtention du pardon, les étapes à suivre pour procéder, les formulaires à remplir ainsi que les frais encourus sont disponibles sur le site de la CNLC à l'adresse suivante :

[www.npb-cnlc.gc.ca/pardons/pardon\\_f.htm](http://www.npb-cnlc.gc.ca/pardons/pardon_f.htm).

Christian Plante.

### **Session de préparation à la retraite**

Encore cette année, l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.) et la CSQ offrent une session de préparation à la retraite.

#### **Objectifs de la session**

- 1) Estimer la date la plus propice pour prendre sa retraite compte tenu des différents éléments qui doivent être pris en considération;
- 2) Évaluer ses besoins financiers à la retraite ;
- 3) Passer en revue sa situation légale actuelle et à venir ;
- 4) Connaître l'A.R.E.Q., ses services, son fonctionnement ;
- 5) Connaître le régime d'assurance collective d'ASSUREQ et les protections RésAut ;

- 6) Sommes-nous préparés à prendre notre retraite ?

#### **Qui peut y participer ?**

- ↳ Les membres qui prendront leur retraite en 2009-2010 ou 2010-2011.
- ↳ La conjointe ou le conjoint des membres concernés.

#### **Les frais**

Les montants encourus pour l'inscription de l'enseignante et son conjoint ou de l'enseignant et sa conjointe seront défrayés par le SECS.

Pour ce qui est des frais d'hébergement, le SECS remboursera un montant équivalent à la moitié du prix d'une chambre par enseignante ou enseignant et ce, sur présentation de la facture.

De plus, un montant additionnel de 50,00 \$ par enseignante ou enseignant vous sera remboursé pour défrayer une partie de vos frais de repas.

#### **Date, lieu, durée et horaire**

Pour atteindre les objectifs de la session, il est obligatoire d'être présente ou présent le vendredi soir ainsi que le samedi.

Vendredi soir, 27 novembre 2009: 18h à 22h15  
Samedi, 28 novembre 2009 : 8h45 à 16h30.  
À l'hôtel Le Clarion de Québec.

#### **Inscription**

Toute personne désireuse de s'inscrire à cette session doit absolument faire connaître son nom au bureau du syndicat (secrétariat). Le syndicat s'occupe de l'inscription auprès de l'AREQ et la réservation des chambres.

**La période d'inscription se terminera le 30 octobre 2009.**

Simon Bernier



**FORMULAIRE DE MISE EN NOMINATION**

Je, soussignée, soussigné et dûment appuyée, appuyé, propose que:

\_\_\_\_\_ (nom de la candidate, du candidat)

\_\_\_\_\_ (adresse)

soit candidate, candidat au poste de responsable de secteur pour le secteur de:

- ➔ Abénakis préscolaire, primaire et secondaire
- ➔ Montmagny préscolaire et primaire
- ➔ St-Paul préscolaire, primaire et secondaire
- ➔ St-Pamphile préscolaire, primaire et secondaire
- ➔ Formation professionnelle et Adultes

du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud.

La personne qui appuie et moi qui propose, sommes membres en règle du syndicat et membres du secteur concerné.

Fait à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ième jour de \_\_\_\_\_ 2009.

Signature de la personne qui propose : \_\_\_\_\_

Signature de la personne qui appuie : \_\_\_\_\_

**ACCEPTATION**

Je, soussignée, soussigné, consens à être candidate, candidat et accepte de remplir la fonction si je suis élue, élu.

Signature de la candidate, du candidat: \_\_\_\_\_

**Retour au bureau du S.E.C.S. pour le 15 octobre 2009 à 16 h.**